

Baromètre santé

Tous les cinq ans, l'Inpes réalise une grande enquête intitulée *Baromètre santé*. Objectif : mesurer les connaissances, attitudes et comportements des Français en matière de santé. Ces enquêtes, réalisées auprès de larges échantillons (30 000 personnes sondées pour le nouveau *Baromètre santé*), constituent un outil essentiel pour l'ensemble des acteurs concernés (professionnels de santé, chercheurs, décideurs politiques...) ; elles sont un instrument de mesure précis des évolutions en matière de santé. La dernière enquête a été publiée le 10 avril 2008 et présentée à l'occasion des Journées de la prévention, centrées cette année sur les inégalités de santé (voir article ci-contre). Elle s'attache notamment à donner leur juste place aux caractéristiques sociodémographiques et économiques dans la compréhension des pratiques de santé (voir article page 2). Elle met en évidence de franches disparités, tant en matière de soins que de prévention, et souligne le fait que devant la santé non plus, nous ne sommes pas tous égaux. Depuis plusieurs années, l'Inpes s'emploie, à travers ses programmes d'action, à réduire les inégalités de santé. La prévention ne peut plus faire l'économie des contextes sociaux des comportements de santé.

Philippe Lamoureux
Directeur général

ÉVÉNEMENT Les inégalités au centre des Journées de la prévention



Les 10 et 11 avril derniers, la Maison de la Mutualité à Paris a accueilli la 4^e édition des Journées de la prévention. Lancées en 2005 par l'Inpes, ces journées constituent un lieu d'échanges sur les pratiques professionnelles et rassemblent un grand nombre de participants issus d'horizons divers. Inaugurée par la ministre chargée de la Santé et le haut-commissaire aux Solidarités, l'édition 2008 a centré ses travaux sur les inégalités de santé. De nombreux autres thèmes ont également été abordés.

En guise d'introduction, Mme Roselyne Bachelot, ministre de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative, a rappelé les deux missions essentielles de la prévention en matière de santé : informer et éduquer la population. Il faut « encourager nos concitoyens à prendre en main leur santé », a-t-elle poursuivi. Consciente des enjeux, elle souhaite « intégrer la prévention dans le champ de compétences des futures Agences régionales de santé ». La ministre va d'ailleurs proposer que le principe dit de « fongibilité asymétrique » - permettant une affectation de crédits plus favorable à la prévention - soit mise en oeuvre. Et d'ajouter : « La prévention constituera ainsi l'un des axes essentiels de la loi de modernisation de l'offre de soins que je porterai devant le Parlement au début de l'automne 2008 ».

Inégalités : un enjeu majeur

À l'ouverture des Journées, Roselyne Bachelot et le haut-commissaire Martin Hirsch ont tous deux abordé la question centrale des inégalités de santé. La ministre chargée de la Santé a souligné que la prévention était « un enjeu de cohésion sociale et de solidarité nationale ». Martin Hirsch a insisté, pour sa part, sur l'importance des contraintes budgétaires subies par les personnes précaires : « il faut savoir [les] écouter [...] Discours et actions doivent être adaptés à leurs besoins ». Dans le cadre de ces journées, la présentation du nouveau Baromètre santé de l'Inpes a conforté ce point de vue. Les résultats révèlent en effet de nombreuses inégalités en termes de connaissances, de comportements et d'attitudes vis-à-vis de la santé (voir article p. 2).

Approche globale et internationale

Thématique centrale de ces journées, les inégalités de santé ont, pour la première fois, fait l'objet d'une session intitulée « Stratégies d'actions pour lutter contre les inégalités sociales de santé ». Le symposium a permis de confronter différentes pistes d'action. Réparti sur deux jours, il a fourni aux participants des outils stratégiques, conceptuels et méthodologiques. Au programme : cadrage du champ et des orientations, réflexion sur le rôle respectif des politiques publiques ou du système de santé, mise en perspective du contexte français au regard des pratiques étrangères, etc. Quatre ateliers ont présenté de nombreux exemples d'interventions nationales et internationales. Des intervenants de plusieurs pays ont participé à la session : Américains, Britanniques, Suédois, Québécois, etc. Cette diversité témoigne de la volonté des Journées de s'ouvrir à l'international : cette année, pas moins d'une vingtaine de pays étaient représentés. Outre les inégalités de santé, de nombreuses thématiques ont été abordées dans les onze sessions proposées : prévention des accidents de la vie courante, recherches en promotion de la santé, interventions en milieu carcéral, déterminants de la santé environnementale (tel le chikungunya et la chlordécone). Le nombre de thèmes s'accroît d'année en année et cette 4^e édition a traité de nouveaux sujets comme le stress au travail, le mal être des étudiants, l'alcoolisme en milieu rural ou la médiation interculturelle.

En savoir plus

[Les résumés de chaque intervention](#) sont disponibles sur le site internet de l'Inpes. Cet été, l'ensemble des interventions et débats seront également mis en ligne.



→ **Quel bilan dressez-vous des Journées de la prévention ?**

Un bilan extrêmement positif : elles n'ont jamais connu un tel succès, avec 1 300 participants, la présence de deux membres du gouvernement – Roselyne Bachelot et Martin Hirsch –, 250 intervenants dans 30 ateliers, et plus de 25 partenaires auprès de l'Inpes. Comment l'expliquer ? Ces journées répondent d'abord à une attente : celle de pouvoir échanger sur des pratiques, de mutualiser les savoirs, de connaître ce qui se fait ailleurs, de travailler en capillarité. Deuxième élément, elles s'inscrivent dans une logique de brassage des cultures. La prévention est un champ d'intervention ouvert, qui mobilise des personnes venues d'horizons très différents : enseignants, élus, bénévoles, professionnels de santé, spécialistes... autant d'acteurs qui ne disposaient d'aucun lieu pour se rassembler. Les Journées ont donc vocation à fédérer cet univers composite, à l'enrichir des expériences acquises sur le terrain, à forger une culture partagée de la prévention.

→ **Pourquoi placer les inégalités de santé au cœur de ces journées ?**

L'observation des données montre que les actions de prévention mises en œuvre ont un impact sur les grands déterminants de santé : tabac, alcool, dépistage, obésité... Toutefois, les progrès liés à la prévention profitent davantage à ceux qui en ont le moins besoin : les inégalités se creusent. La priorité est donc de tra-

vailer en direction des plus vulnérables. Avoir ou non un emploi, posséder ou non un diplôme, être une femme ou un homme, habiter en zone urbaine ou rurale ne sont pas sans impact sur notre santé. Nos politiques de prévention doivent en tenir compte. L'Inpes privilégie déjà de nouveaux modes d'intervention adaptés à certaines populations.

→ **Quels sont les enjeux des prochaines Journées de la prévention ?**

Doit-on élargir leur audience, ou aller vers un approfondissement, en se concentrant sur un nombre plus restreint de sessions et d'ateliers ? Il faut s'interroger sur le positionnement de ces journées, avec la même exigence de qualité. Mais notre réflexion doit aller plus loin. Il y a quatre façons de faire de la prévention : éviter les risques et les pathologies, un modèle dominant qui fait sens et fonctionne plutôt bien ; se concentrer sur les populations les plus vulnérables, afin de lutter contre les inégalités de santé ; intervenir dans plusieurs milieux – scolaire, parental, professionnel – ; ou encore intégrer la dimension du territoire à la démarche de prévention. Dépasser la première approche et développer les autres est notre défi : un enjeu majeur pour les années à venir.

* Directeur général de l'Inpes

THÉMA **Enquête Baromètre Inpes : s'attaquer aux inégalités de santé**

DEPUIS QUINZE ANS, LES ENQUÊTES BAROMÈTRES DE L'INPES PERMETTENT DE SUIVRE LES RAPPORTS QUE LES FRANÇAIS ENTRETIENNENT AVEC LEUR SANTÉ. LE 10 AVRIL DERNIER, LA PUBLICATION DES RÉSULTATS COMPLETS RÉUNIS DANS UN VOLUMINEUX OUVRAGE RÉVÈLE DES INÉGALITÉS IMPORTANTES EN MATIÈRE DE PERCEPTIONS, D'ATTITUDES ET DE COMPORTEMENTS DE SANTÉ.

En 2006, l'Inpes avait publié les « premiers résultats » de son enquête Baromètre santé. Ces résultats étaient limités à une analyse par âge et par sexe. Depuis, des analyses statistiques plus sophistiquées ont permis de prendre en compte de nouvelles variables comme le niveau de revenu, le niveau d'étude ou l'activité professionnelle. Cette finesse pourra permettre d'adapter les politiques de santé publique en fonction des cibles les plus concernées. L'ouvrage qui vient de sortir rassemble l'ensemble des résultats.

TABAC

Les hommes fument toujours plus que les femmes (30,2 % contre 26,5 %). La majorité d'entre eux commence avant 20 ans ; les femmes, souvent plus tard. Mais parmi les générations les plus jeunes, la proportion de fumeurs diminue et les hommes, comme les femmes, arrêtent le tabac plus facilement que leurs aînés. Par ailleurs, le niveau de diplôme semble jouer un rôle : les plus diplômés sont moins souvent fumeurs et arrêtent plus fréquemment. En outre, les personnes sans emploi sont plus touchées par le tabagisme.

ALCOOL ET CANNABIS

Les hommes restent davantage consommateurs que les femmes : ils sont deux fois plus nombreux à boire de l'alcool plusieurs fois dans la semaine et 37,9 % d'entre eux consomment du cannabis (contre 23,5 % d'entre elles). Les femmes semblent moins rechercher l'ivresse. En revanche, plus elles sont diplômées, plus elles boivent fréquemment : peut-être adoptent-elles un comportement plus masculin en raison de leur milieu professionnel. Mais en règle générale, le diplôme semble protéger d'un usage régulier. Pour l'alcool, comme pour le cannabis, les diplômés d'un niveau bac ou plus semblent davantage adeptes d'un usage festif et occasionnel. Par ailleurs, un chômeur présente un sur-risque élevé d'être usager quotidien d'alcool ou consommateur régulier de cannabis (respectivement + 40 % et + 80 %).

ACTIVITÉ PHYSIQUE ET SÉDENTARITÉ

Une petite moitié des 15-74 ans a une activité physique d'une intensité et d'une régularité

susceptibles d'entraîner un bénéfice pour la santé. Les hommes et les moins diplômés sont généralement plus actifs, essentiellement en raison de leur métier, plus physique. De plus, la pratique d'un sport est plus répandue chez les hommes, les personnes les plus diplômées et dans les foyers ayant un niveau de revenu élevé. Les personnes sans diplôme sont plus sédentaires et regardent davantage la télévision.

Ces trois thèmes ne sont qu'un aperçu du Baromètre. L'ouvrage présente en effet un état des comportements des Français sur un vaste ensemble de thématiques : accidents de sport et de loisir, vaccination, dépistage des cancers, contraception et sexualité, dépression, santé mentale, sommeil, etc. Le sommaire complet, les synthèses, la méthodologie, ainsi que six chapitres complets sont accessibles intégralement en ligne. ■

PROPORTION DES FRANÇAIS (12-75 ANS) SE DÉCLARANT « BIEN » OU « TRÈS BIEN INFORMÉS » SUR QUELQUES GRANDS THÈMES DE SANTÉ. ÉVOLUTION 2000-2005.

	2000	2005
Tabac	86,1 %	91,8 %
Alcool	81,1 %	87,2 %
Sida	85,4 %	85,5 %
Contraception	82,9 %	84,2 %
Vaccination	72,1 %	66,4 %
Alimentation	62,2 %	62,4 %
Infections sexuellement transmissibles (hors sida)	55,1 %	61,4 %
Cannabis	41,6 %	56,3 %
Pollution de l'air	47,7 %	43,2 %
Pollution de l'eau	34,7 %	36,8 %

Source : Baromètres santé 2000 et 2005, Inpes.

FOCUS Choisir sa contraception : nouvelle campagne le 4 mai

EN FRANCE, MALGRÉ UNE LARGE DIFFUSION DES MÉTHODES CONTRACEPTIVES ET LE DÉVELOPPEMENT DE LA CONTRACEPTION D'URGENCE, LE NOMBRE D'INTERRUPTIONS VOLONTAIRES DE GROSSESSE (IVG) EST EN AUGMENTATION CHEZ LES MOINS DE VINGT ANS. DANS CE CONTEXTE, LE 4 MAI, L'INPES LANCE UNE VASTE CAMPAGNE TV ET RADIO DE COMMUNICATION SUR LA CONTRACEPTION, ORIENTÉE VERS LES JEUNES ET LES PUBLICS VULNÉRABLES.

Principal enjeu : libérer la parole autour de la sexualité et de la contraception, pour favoriser l'usage d'une méthode contraceptive adaptée, notamment chez les jeunes.

La campagne, qui démarre le 4 mai, durera trois semaines. Le volet « adolescents » du dispositif comprend la diffusion de spots TV et radio décrivant avec humour des scènes de la vie quotidienne des 15-20 ans. Objectif : susciter le dialogue. Conçues l'an dernier, les chroniques radio « Envie2toi », consacrées à la sexualité et à la contraception, sont également rediffusées sur Skyrock jusqu'à la mi-juin. De plus, une opération d'information et de conseil sur les téléphones portables est mise en place. Enfin, le guide *Questions d'ados*, qui rassemble des informations sur l'amour et

la sexualité pour les 15-18 ans, est rediffusé, notamment dans les établissements scolaires, généralistes et professionnels. Le dispositif en direction du grand public – en particulier des jeunes femmes de 20-30 ans – prévoit la promotion du site www.choisirsacontraception.fr, ainsi que la rediffusion de la brochure *Choisir sa contraception* dans les cabinets médicaux, les pharmacies, les centres de planification ou d'éducation familiale, et auprès des organisations de femmes et des associations de quartier. Une campagne radio, spécifique aux départements d'outre-mer (DOM), est rediffusée sur les stations locales. Pour mobiliser les professionnels de santé, prescripteurs de la contraception, mais aussi principaux relais des messages préventifs, plusieurs actions

sont au programme : la publication d'un encart d'information dans la presse spécialisée, des bannières web sur des sites professionnels et un espace « pro » complété et actualisé

sur www.choisirsacontraception.fr. Enfin, l'Institut a envoyé aux réseaux associatifs les différents documents accompagnant cette campagne. ■

BERCER, UN MODÈLE PROPOSÉ AUX PROFESSIONNELS POUR STRUCTURER UNE CONSULTATION D'AIDE AU CHOIX

Comment un professionnel de santé prescripteur peut-il aider sa patiente dans le choix d'une méthode contraceptive ?

La littérature souligne l'importance de prendre en compte la demande de la femme et de l'aider à choisir la méthode la plus adaptée à sa vie affective et sexuelle, afin d'adapter la prescription à chaque situation.

Le modèle de consultation intitulé « BERCER », développé par l'Organisation mondiale de la santé et repris dans une recommandation de la HAS et de l'Inpes, peut aider les professionnels. Il repose sur six étapes :

- **Bienvenue : accueil et instauration d'une relation de confiance avec la patiente.**
- **Entretien : recueil d'informations, examen clinique et dialogue.**
- **Renseignement : délivrance d'une information claire et adaptée.**
- **Choix : accompagnement dans la décision finale.**
- **Explication : apprentissage de la méthode choisie et de son usage.**
- **Retour : évaluation de la méthode et de la satisfaction de la patiente ; si nécessaire, complément ou modification de la prescription ; planification du suivi.**

À noter : l'Inpes a publié un *Repères pour votre pratique* sur le sujet, destiné aux médecins.

DÉCRYPTAGE Accompagner les projets santé à l'école

CONÇU PAR L'INPES AVEC LE CONCOURS DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SANTÉ, LE GUIDE MÉTHODOLOGIQUE ÉDUCATION À LA SANTÉ EN MILIEU SCOLAIRE. CHOISIR, ÉLABORER ET DÉVELOPPER UN PROJET A FAIT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION, DONT LES RÉSULTATS SONT TRÈS POSITIFS.



Cet ouvrage s'adresse aux professionnels de l'éducation. Son objectif est de faciliter le développement et la mise en œuvre

d'actions d'éducation à la santé dans les écoles, les collèges et les lycées. Structuré en trois parties et huit rubriques, le guide décrit et illustre les différentes étapes de la démarche de projet en tenant compte des spécificités du milieu scolaire.

En janvier 2007, ce guide a été diffusé à 70 000 exemplaires, essentiellement en milieu scolaire. Il était également disponible – et l'est toujours – en ligne et sur commande auprès de l'Inpes.

Début 2008, l'Institut a mené une double évaluation du document : une enquête par téléphone auprès d'un échantillon de 401 personnes représentatif des 2 888 ayant commandé au moins un exemplaire de l'ouvrage et une enquête par courriel auprès de 323 personnes ayant téléchargé le livre.

Les résultats indiquent que trois grands motifs expliquent la commande du guide : un intérêt pour les questions d'éducation pour la santé, l'idée de mettre en place ou d'accompagner un projet, enfin, la constitution d'un fonds documentaire. Dans l'ensemble, le guide a suscité un intérêt fort puisque huit personnes sur dix l'ont « lu ou survolé » et que 45 % des lecteurs ont parcouru l'intégralité des rubriques. Invités à s'exprimer sur les rubriques qui

les ont le plus intéressés, 37 % évoquent « la mise en œuvre du projet », 28 % « l'analyse de la situation et des objectifs » et la partie consacrée aux exemples, et 27 % « l'évaluation et la communication ».

Au moment de l'enquête, un quart des sondés avait déjà utilisé le guide pour mettre en place un projet d'éducation pour la santé et un tiers envisageait de le faire.

Une majorité des personnes ayant « lu ou survolé » le guide (57 %) est « tout à fait d'accord » pour dire qu'il est utile, 39 % sont « plutôt d'accord ». 60 % sont « tout à fait d'accord » pour dire qu'il est facile à comprendre, 36 % « plutôt d'accord ». En revanche, seuls 30 % sont « tout à fait d'accord » pour dire que les informations qu'il contient sont faciles à mettre en œuvre, 51 % « plutôt d'accord ». Enfin, 63 %

souhaiteraient voir le guide évoluer, les attentes les plus fortes allant vers davantage d'exemples concrets.

Par ailleurs, 76 % des personnes ayant commandé l'ouvrage en ont parlé (le plus souvent à des collègues enseignants, à l'infirmière ou au médecin scolaire), 75 % l'ont conservé et 24 % l'ont transmis à leur entourage.

Le lectorat du guide dépasse largement les personnes initialement ciblées : en effet, parmi ceux qui l'ont commandé ou téléchargé, on compte de nombreux professionnels hors du champ scolaire (établissements de santé, collectivités territoriales, étudiants, parents d'élèves, associations...). De plus, le guide peut également être un support de formation. ■

EN BREF

► Anorexie et boulimie



Le n° 394 de La Santé de l'homme consacre son dossier central aux troubles du comportement alimentaire. Il propose un état des lieux de la prise en charge et des initiatives mises en œuvre. Il livre également les données scientifiques disponibles et rappelle la nécessité d'une détection précoce. En outre, le dossier présente les aspects somatiques et psychologiques de l'anorexie mentale, et apporte des repères pour un traitement adapté. L'image sociale et relationnelle du corps, ainsi que la place de la famille sont également abordées. De nombreux témoignages de soignants émaillent ce dossier.

• [Le numéro 394 de La Santé de l'homme](#)

► Collaborations Inpes / GRSP

Les Groupements régionaux de santé publique (GRSP) mettent en œuvre les Plans régionaux de santé publique. Ces derniers définissent, dans chaque région, les objectifs de santé publique et les stratégies pour les atteindre. L'Inpes conforte son appui à la régionalisation des politiques de santé, notamment en participant aux conseils d'administration des GRSP. Il met aussi en place des collaborations avec les GRSP pour renforcer la cohérence et la complémentarité entre les niveaux national, régional et local, dans la mise en œuvre des programmes de prévention et d'éducation pour la santé comme dans le développement de l'expertise scientifique et professionnelle. Ces collaborations sont définies dans des conventions dont certaines sont en cours de signature. D'autres ont déjà été signées, avec, par exemple, le GRSP Poitou-Charentes ou celui de Martinique.

► Journée mondiale sans tabac 2008

Créée en 1988 par l'Organisation mondiale de la santé, cette journée est célébrée chaque 31 mai. L'édition 2008 aura pour thème « Jeunesse sans tabac ». L'Inpes profite de cette occasion pour lancer une campagne d'information sur le sevrage tabagique et de promotion de Tabac info service, dispositif téléphonique et Internet d'aide à l'arrêt.

• [Le site Tabac info service](#)

► Messages sanitaires et publicité

L'article L. 2133-1 du code de la santé publique impose aux annonceurs et aux promoteurs l'ajout d'une information sanitaire à leurs messages publicitaires et à leurs actions de promotion. Toutefois, ils peuvent déroger à cette obligation à la condition de verser une contribution à l'Inpes. L'instruction fiscale publiée dans le Bulletin officiel des impôts du 11 février 2008 précise les modalités de ce versement. Le produit de cette contribution est destiné à financer la réalisation et la diffusion de dispositifs d'information et d'éducation nutritionnelles.

• [L'instruction fiscale](#)

► Journées d'échange et de réflexion à Mons

Du 1^{er} au 4 avril 2008, Mons (Belgique) a accueilli le troisième colloque international des programmes locaux et régionaux de santé sur le thème « Des territoires en action pour la santé de tous ». Cette manifestation a mobilisé plus de six cents professionnels, élus, décideurs, chercheurs, associatifs, etc. « La prise en charge globale des besoins d'une population sur un territoire donné » était au cœur de ces trois journées d'échanges et de réflexion.

• [Le site de la manifestation](#)

PUBLICATIONS INPES

NOUVEAUTÉS

Tabac actualités

[Le n° 86 de mars 2008](#) expose les résultats d'études consacrées au lien entre la pâte à tabac à mâcher (ou snus) et le passage au tabagisme « fumé », aux actions locales de prévention et aux effets positifs de l'interdiction de fumer dans les lieux de convivialité. Au sommaire également : l'influence du tabac sur les polyconsommations et inversement ; l'opération *Teaching kit 2008*, destinée aux collèges et aux lycées ; le « patch » antitabac numérique lancé par la Ligue contre le cancer.

[Le n° 85 de février 2008](#) évoque plusieurs enquêtes concernant les effets positifs du sommeil sur le sevrage tabagique, la pertinence des dispositifs de téléphonie santé dans l'aide à l'arrêt, et l'impact des photographies de célébrités en train de fumer, publiées dans les magazines destinés aux adolescents. La lettre présente également la bande dessinée *Demain, j'arrête*, consacrée au sevrage et à ses difficultés.

Alcool actualités

[Le n° 38 d'avril 2008](#) restitue les conclusions d'études menées sur différentes thématiques : la prévalence des problèmes d'alcool au sein de la population française et les facteurs socio-économiques associés, l'impact de l'intervention brève dans les services d'urgence des hôpitaux, la relation entre tabagisme et alcoolodépendance, l'influence du milieu social sur la consommation. La lettre consacre aussi un article à l'adoption de la charte de bonnes pratiques « Comportements à risque et addictions en milieu étudiant » et revient sur les 12^e Journées nationales de prévention du suicide.

Vaccination

Le [guide Calendrier vaccinal des adolescents et des adultes](#) propose un calendrier des vaccinations à effectuer dès l'âge de onze ans. Il fait également le point sur les connaissances actuelles et délivre de nombreux conseils pratiques. En outre, il comprend un carnet de vaccination individuel.

Le [livret Questions de vaccination](#) apporte des réponses aux questions les plus fréquentes : « Quels sont les risques ? », « Pourquoi se faire vacciner contre l'hépatite B ? », « Quels vaccins pour les voyages à l'étranger ? », etc. Un calendrier vaccinal 2008 est disponible à la fin du document.

RÉÉDITIONS

Vaccination

Destiné aux enseignants et aux personnels de santé intervenant en milieu scolaire, le [livret d'accompagnement de l'exposition « Planète Vaccination »](#) aborde les différents types de vaccins, leur fonctionnement, leur fabrication, leur diffusion, la recherche, etc. Un questions-réponses et un calendrier vaccinal figurent à la fin du document.

AGENDA

→ DU 3 AU 6 JUIN

[30^e congrès national de médecine et santé au travail](#), organisé avec le concours de l'Université François - Rabelais à Tours, de l'Institut de médecine du travail du Val de Loire, de la Société de médecine du travail du Val de Loire et du Centre international de congrès de Tours Val de Loire, à Tours.

→ DU 4 AU 6 JUIN

[9^e Journées nationales d'infectiologie](#), organisées par les régions PACA et Languedoc-Roussillon, à Marseille.

→ LES 6 ET 7 JUIN

[5^e rencontres de l'Institut Renaudot](#). Quand les habitants, usagers, citoyens font de la santé !, à Nantes.

→ DU 13 AU 15 JUIN

[16^e congrès national de l'AFPA](#) (Association française de pédiatrie ambulatoire), à Toulouse.

→ LES 25 ET 26 JUIN

[Festival Clap Santé Jeunes 2008](#), organisé en partenariat avec le Conseil régional PACA, la ville de Nice, le Conseil général des Alpes-Maritimes, la DDASS des Alpes-Maritimes et la MILDT (Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie), à Mouans-Sartoux.

→ DU 29 JUIN AU 4 JUILLET

[5^e université d'été francophone en santé publique](#), organisée par la faculté de médecine et de pharmacie de Besançon et l'Union régionale des caisses d'assurance maladie (Urcam) de Franche-Comté, à Besançon.

→ LES 16 ET 17 OCTOBRE

[11^e congrès national des Observatoires régionaux de la santé \(ORS\)](#), Les inégalités de santé : nouveaux savoirs, nouveaux enjeux politiques, à Marseille. Un appel à communication vient d'être lancé.

www.inpes.sante.fr

équilibres

Édition : Inpes

42, boulevard de la Libération
93203 Saint-Denis Cedex (France)
Tél. 01 49 33 22 22
www.inpes.sante.fr

Directeur de la publication

Philippe Lamoureux

Comité de rédaction

Yves Géry, Claire Méheust, Jeanne Herr

Mise en ligne : Philippe Cornet

Ont participé à ce numéro

Bernard Basset, François Beck, Pierre Buttet, René Demeulemeester, Julie-Mattéa Fours, Cécile Fournier, Annick Gardies, Juliette Guillemont, Nathalie Houzelle, Emmanuelle Le Lay, Annie-Claude Marchand, Colette Ménard, Christelle Nieraad, Tania Rosilio

Conception-rédaction, iconographie

PCA : 01 42 84 18 17

Chef de projet : Isabelle Servais-Hélie

Coordination : Sandrine Cunha

Directeur artistique : Vincent Treppoz

Photo : Anne-Sophie Mélard

Dépôt légal : mai 2008

Nous écrire : equilibres@inpes.sante.fr